

B. DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROJET DANS SA PHASE TRAVAUX

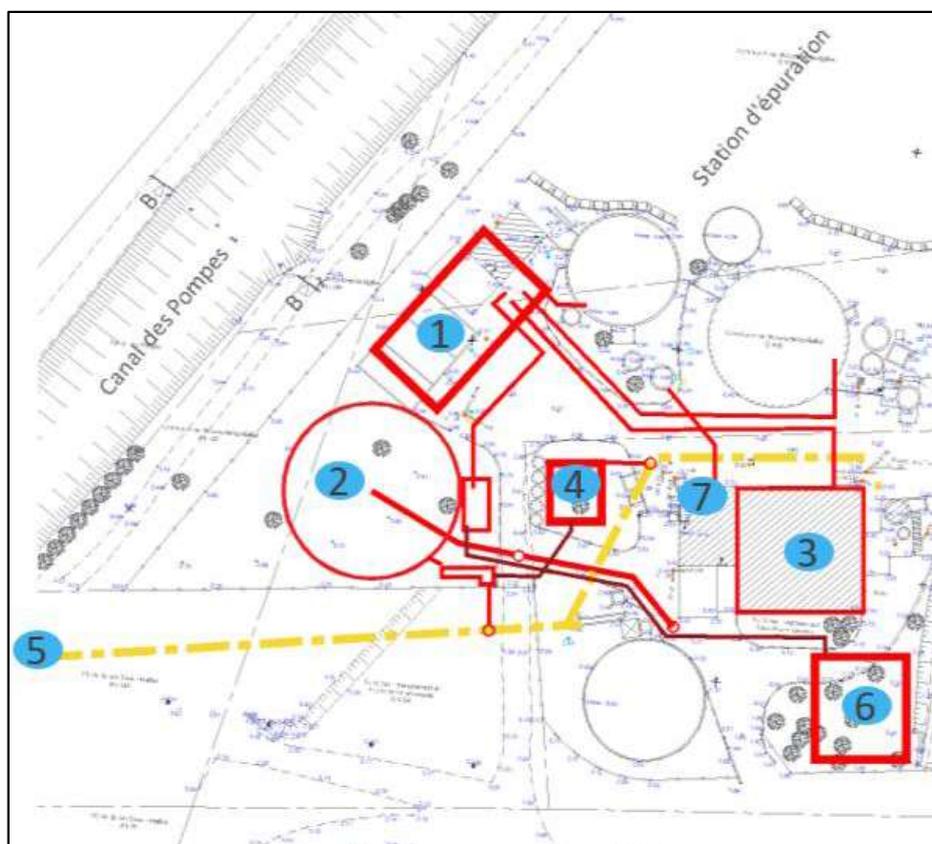
Les travaux envisagés au stade l'AVP se décomposent en 3 phases avec pour objectif la continuité du service durant toute la phase de construction de la nouvelle STEP.

B.1. PHASE 1

La première phase de travaux prévoit les étapes suivantes (en rouge sur l'illustration ci-après) :

- ✓ 1 - Construction des nouveaux prétraitements et du bassin d'orage
- ✓ 2- Construction du nouveau clarificateur
- ✓ 3 – Connexion du bassin d'aération existant de Paradou sur le nouveau clarificateur
- ✓ 4- Construction du traitement tertiaire (filtre+UV)
- ✓ 5- Point de rejet existant
- ✓ 6- Construction du nouveau traitement des boues (traitement des boues de Paradou uniquement) + dépotage des matières de vidange
- ✓ 7- Connexion provisoire pour traitement des boues de la file de Maussane sur la déshydratation existante de Paradou

Cette phase ne prévoit ni de modification sur la file eau de Maussane, ni de modification de l'alimentation et du prétraitement de Paradou.



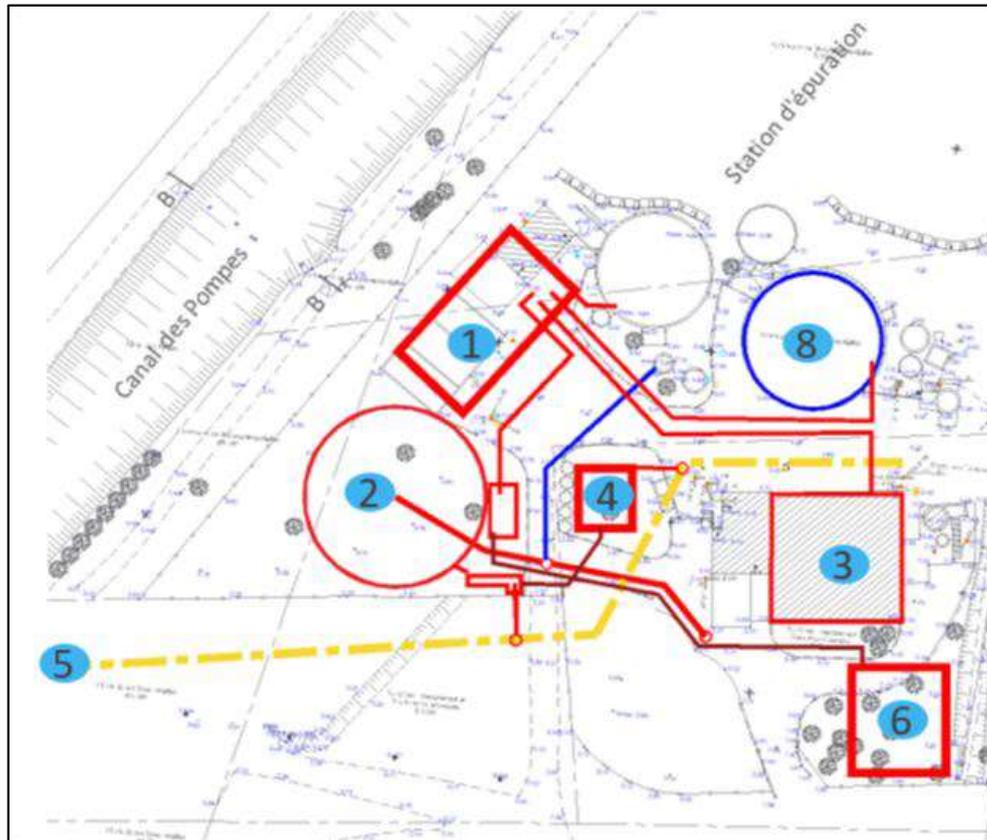
Phase 1 - Schéma de principe des opérations prévues

B.2. PHASE 2

La Phase 2 des travaux prévoit les opérations suivantes (en bleu sur l'illustration ci-après) :

- ✓ 8- Connexion du bassin d'aération existant de Maussane au nouveau clarificateur

Durant cette phase, il n'y aura ni modification de l'alimentation et du prétraitement de Maussane, ni modification de l'alimentation et du prétraitement de Paradou.



Phase 2 - Schéma de principe des opérations prévues

C. ANNEXE 1 : INFORMATIONS NOMINATIVES

